

FAQ – Billettique Oùra cars Région

Est-ce que je peux charger les titres de plusieurs personnes pour un même trajet sur ma carte ou mon billet sans contact (BSC) ?

C'est possible à condition que les titres soient identiques. Il suffit alors de valider le BSC ou la carte autant de fois que de titres à décompter (un bip = un titre validé). A l'exception des titres Déclic' et personne en situation de handicap 50% qui font l'objet d'un statut spécifique et unique.

Puis-je charger d'autres titres que ceux du réseau cars Région sur ma carte Oùra ?

La carte Oùra a pour but de faciliter les déplacements. Vous pouvez en effet télécharger des abonnements TER, des Léman Pass et les titres de réseaux urbains partenaires Oùra (SIBRA, TAC, STAR'T...).

Si je n'ai pas de carte ou de BSC, puis-je acheter un ticket à bord du car ?

Il est possible d'acheter un titre unitaire auprès du conducteur. Ce titre n'a pas à être validé et doit être utilisé immédiatement.

Dois-je impérativement valider mon abonnement même s'il est en cours de validité ?

Absolument, la validation est obligatoire à chaque montée dans le car, même pour les détenteurs d'un abonnement en cours de validité. En cas de contrôle, si le titre n'a pas été validé, vous serez en infraction.

Si j'ai plusieurs types de titres de transport chargés sur ma carte Oùra, puis-je choisir le titre que je souhaite utiliser ?

C'est le conducteur, au moment de la validation, qui pourra sélectionner le titre à valider. Sinon, par défaut, les titres sont validés par ordre de priorité : en premier, l'abonnement en cours de validité puis le carnet de tickets.

J'ai pris un car du réseau cars Région, puis-je ensuite faire une correspondance avec un bus d'un réseau urbain ?

C'est possible s'il s'agit du réseau urbain d'Annecy (SIBRA), c'est alors le dispositif CAR + BUS qui s'applique. Cela n'est pas possible en correspondance avec un autre réseau urbain. Pour ces autres réseaux partenaires Oùra (TAC, STAR'T...), la validation d'un titre du réseau urbain chargé sur la carte est possible.

Si je perds ma carte Oùra sur laquelle j'avais 10 voyages, que puis-je faire ?

La reconstitution de la carte nominative permet la récupération de tous les titres qui étaient chargés dessus lors de la perte. Par contre, si le carnet est chargé sur un billet sans contact, ils sont perdus.

J'ai déjà une carte Oùra délivrée par un autre réseau, puis-je l'utiliser sur le réseau cars Région ?

Vous pouvez utiliser votre carte Oùra. ATTENTION : si vous devez utiliser des titres Léman Pass, vous devez absolument avoir une carte nouvelle génération avec le visuel ci-dessous :



Mon enfant a un abonnement scolaire délivré par la Région ou une de ses Autorités Organisatrices de transport, dois-je demander une carte Oùra ?

Les transports scolaires ne sont pas concernés par le déploiement de la billettique Oùra.

Que se passe-t-il si je ne respecte pas le point de montée d'origine correspondant à l'origine-destination (OD) inscrites sur le titre de transport chargé sur ma carte ?

2 cas de figures possibles :

- Je monte à un arrêt qui n'est pas inclus dans l'OD inscrite sur la carte : j'achète le titre unitaire correspondant à l'OD souhaitée.
- Je monte à un arrêt qui est compris dans mon OD : le pupitre valide le titre.